



Projet inter-syndical international pour l'égalité des genres

Syndicats impliqués dans le projet : CGT Aquitaine, CGIL CISL UIL de Bologne en Italie, DGB de Francfort en Allemagne, OPZZ et Solidarnosc de Bielkopolska en Pologne, Commissions Ouvrières de Valence en Espagne, référent du projet pour la Commission européenne.

Rencontre à Bordeaux le 23 janvier 2008 : lancement du projet

Présents

Italie Bologne (Emili Romagne) : Anna SALFI, *CGIL*

Margherita SALVIOLI, *CISL*

Milena JARDINI, *UIL*

Espagne Valence (Pais Valencia) : Juan ORTEGA, *CCEO*

Allemagne, Francfort (Land de Hesse) : Michael RUDOLPH, *DGB*

Isolde LUDWIG, *DGB*

France (Aquitaine) *CGT* : Muriel REIGNIER, Pau, *MSA*

Philippe MEDIAVILLA, Bayonne, Comité Régional

Alain DELMAS, Bordeaux, Comité Régional

Véronique MILLET, Bordeaux, hôpital Saint-André

France-Claire BOUTET, Pau, Total

Lydie DELMAS, Bordeaux, UD Gironde

Anne PONS_METOIS, Pessac, Union Locale PESSAC

Rosy SOUBIROU, Pau, Fromagerie des Chaumes

Catherine Favard, privée d'emploi

Le projet européen intitulé « *Egalité des genres ADRIADNA* » a une durée d'un an.

Thèmes de travail du projet : le premier objectif est d'établir un comparatif de la situation des femmes et des hommes dans nos régions à partir d'un questionnaire commun reflétant la réalité à partir des statistiques 2008 si possible voire 2007.

- évaluation de l'état de la chute du taux de travail des femmes à partir des chiffres de l'emploi hommes et femmes
- conciliation vie familiale / vie professionnelle : quelles sont les diverses solutions proposées par les institutions et retenues par les salariés ?
- modalités de travail à temps partiel pour les hommes et pour les femmes
- domaines dans lesquels les femmes sont majoritairement présentes
- égalité salariale : l'état des prises de décisions pour supprimer « le plafond de verre » ou « toit de cristal » dans les entreprises
- pourquoi les femmes sont davantage exposées à l'exclusion sociale
- place des femmes à des responsabilités dans le syndicat et le Comité d'Entreprise
- recensement de bonnes pratiques dans nos régions pour favoriser l'égalité de genre

L'objectif est de faire le suivi non discriminatoire des politiques menées dans nos régions du partenariat, au niveau des institutions, des entreprises, des syndicats.

Ce projet n'est pas un dossier supplémentaire sans suites mais un outil au service de nos militants dans nos régions, pour travailler les discriminations de genres avec une nécessaire rencontre des syndiqué(e)s, des salarié(e)s, autour d'actions concrètes.

Durant la rencontre de Bordeaux :

- des thèmes de travail ont été définis, des objectifs à atteindre, un processus de développement du projet, une stratégie de diffusion
- le Comité scientifique a été élu
- un calendrier a été élaboré
 1. retour des questionnaires fin février –début mars
 2. rencontre à Poznam les 4 et 5 juin : première étude comparative et développement du thème « conciliation vie professionnelle-vie familiale »
 3. conférence de projet à Valence les 17 et 18 septembre : en présence d'un membre de la CES et de délégations de nos régions :
 - présentation de l'étude comparative
 - présentation des propositions revendicatives communes
- 1. évaluation du projet à Bologne le 9 octobre 2009, rédaction du rapport final.

Les organisations CGT impliquées :

- syndicat de Total à Pau
- syndicat de la Mutualité Sociale Agricole de Pau
- syndicat de la fromagerie des Chaumes, Pyrénées Atlantiques
- syndicat de l'hôpital Saint-André à Bordeaux,
- Union Locale de Pessac, Gironde
- Verrerie Saint-Gobain, Lot-et Garonne et Gironde
- Collectif formation région Aquitaine CGT
-

D'autres contacts sont pris avec des syndicats de nos cinq départements afin d'élargir l'implication de nos organisations à partir de leurs réalités.

Muriel Reignier, de la MSA de Pau, est la référente pour la CGT.

Pour le collectif travaillant sur le projet
Lydie Delmas